

Initiatives ministérielles

ses et de leurs frais d'administration? Deuxièmement, comme le leader du NDP le prétend, la TPS va-t-elle rendre l'existence plus difficile aux pauvres et aux personnes âgées? Enfin, par votre intermédiaire, monsieur le Président, je pose une question à laquelle je n'avais pas de réponse pour mes électeurs au cours du week-end: le ministre va-t-il relever le taux de la taxe au cours des prochaines années?

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, j'ai longuement parlé de la complexité de la TPS au cours de mes remarques plus tôt aujourd'hui. Bien sûr, la TPS a des aspects tout à fait nouveaux qui, au début, vont créer des problèmes aux sociétés avant qu'elles ne comprennent comment la taxe va affecter leur comptabilité, leurs prix et leurs achats.

Mon collègue, le ministre du Revenu national, va demander à ses fonctionnaires de collaborer avec chaque entreprise pour lui aider à comprendre et pour répondre à ses questions sur la façon de. . .

M. Boudria: La police du fisc, quoi.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Bon, le député dit «la police du fisc». Vraiment, comment peut-il. . .

M. le Président: À l'ordre. Je prierais le ministre d'adresser sa réponse au député et je demanderais aux autres députés d'attendre d'avoir la parole avant de poser des questions. Le ministre a la parole.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, vous faites toujours preuve d'une très grande sagesse. Je suis heureux que vous me rameniez à la question.

Ces visites seront faites pour aider les compagnies à comprendre le système et pour minimiser le degré de complexité qui pourrait exister.

Le député me demandait ensuite ce que nous faisons pour aider les pauvres et les personnes âgées, des gens qui s'inquiètent des répercussions possibles de la TPS sur leur niveau de vie et leur façon de vivre. Je voudrais mentionner le nombre de familles qui, dans les provinces atlantiques, auront droit à un crédit d'impôt pour TPS. En Nouvelle-Écosse, 74 p. 100 des familles auront droit à un crédit d'impôt, et à Terre-Neuve, il y en aura 85 p. 100. Le pourcentage sera plus faible dans les autres provinces. Au Québec, il sera de 73 p. 100; en Ontario, de 58 p. 100; au Manitoba et en Saskatchewan, de 64 p. 100. Il y aura donc beaucoup de familles qui recevront un crédit d'impôt pour TPS.

• (1755)

La troisième question de mon collègue touchait l'assurance que le taux de la taxe n'augmenterait pas. Je pense que la meilleure assurance que je puisse donner au député et à tous les Canadiens, c'est que si les gouvernements continuent à contrôler leurs dépenses, et c'est ce que nous faisons très strictement depuis quelques années. . .

M. Gauthier: Ridicule. Asseyez-vous, Michael.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, c'est de la provocation. Nos dépenses de programmes accusent un taux d'augmentation de 3,6 p. 100. C'est la meilleure façon de garantir que cette taxe n'augmentera pas et que les autres seront réduites.

Mme Blondin: Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre des Finances au nom de certains Canadiens bien réels. Même si la température de -48 aujourd'hui les a un peu figés, ils n'en sont pas moins réels.

J'ai demandé, le 2 octobre 1989, au ministre quel effet la TPS allait avoir sur la Grand Nord, puisque les documents ne donnaient aucun renseignement sur les effets régionaux. Il a dit qu'elle améliorerait le sort économique du Grand Nord de 1,5 p. 100.

Maintenant que le ministre a reçu les observations de nombreux groupes du Grand Nord, et notamment du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, d'après lesquels cette taxe va avoir des effets désastreux sur le Grand Nord, je voudrais lui demander s'il va nous dire aujourd'hui quelles mesures il propose pour indemniser les habitants de l'Arctique des prix extrêmement élevés qu'ils vont avoir à payer?

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, je refuse d'admettre l'argument de la députée suivant lequel cela va avoir un effet désastreux sur le Nord. Je refuse de l'admettre.

Mme Blondin: Ce n'est pas moi qui le dis.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Mais c'est l'argument qu'elle invoque.

Ce qu'il faut dire, c'est que cette taxe est excellente pour les entreprises qu'il y a dans le Nord comme dans les autres régions du pays. Ce sont les entreprises qui créent des emplois. Comme cette taxe va être supprimée sur les exportations des mines, certaines mines vont rester en exploitation alors qu'autrement elles seraient peut-être tenues de fermer. En outre, comme la taxe ne s'appliquera pas aux investissements dans de nouvelles mines ou